

Communiqué de presse

Date: 3 septembre 2014

Embargo: ---

La FINMA ouvre une procédure d'*enforcement* à l'encontre d'Espírito Santo

A la fin du mois d'août 2014, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a ouvert une procédure d'*enforcement* à l'encontre de la Banque Privée Espírito Santo SA. Les investigations portent sur la distribution de titres et de produits financiers du groupe Espírito Santo.

Par sa procédure d'*enforcement*, la FINMA cherche à déterminer quel rôle a joué la société suisse Banque Privée Espírito Santo SA, laquelle se trouve actuellement en situation de liquidation volontaire, dans la distribution de titres et de produits financiers du groupe Espírito Santo et si elle a ce faisant violé le droit de la surveillance. L'investigation porte également sur l'influence des propriétaires de la banque sur les processus en Suisse. La FINMA a nommé un chargé d'enquête qui clarifiera les faits.

La FINMA ne peut pour l'instant fournir davantage d'informations au sujet de la procédure d'*enforcement* en cours.

Contact

Vinzenz Mathys, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 19 77, vinzenz.mathys@finma.ch